

# Zone humide de la Clef des Faux (Choisy)

## Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028

Source : 2023, Syr'usses, Zone humide de la clef des faux – Notice de gestion 2023–2028, 37p

**syr'usses**  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
LES USSES

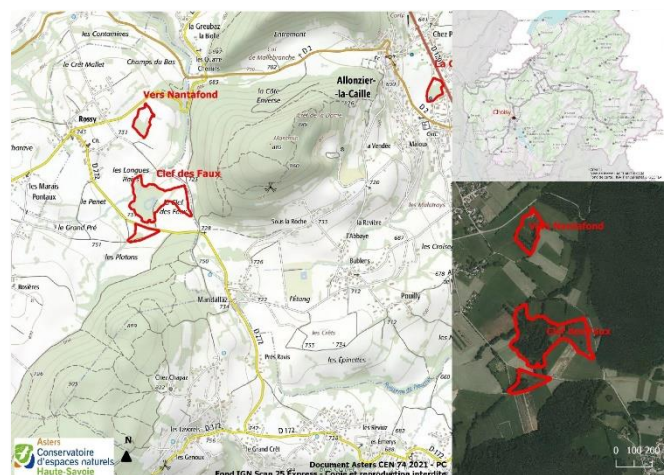
Notice de gestion réalisée avec  
l'aide financière de :



### Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

La zone humide de la Clef des Faux présente une mosaïque d'habitats naturels diversifiés, dont certains présentent un enjeu de conservation à l'échelle européenne (bas marais à *Carex davaliana*, prairies de fauche de basse altitude, forêts de frênes et d'aulnes des ruisselets et des sources). Elle s'insère dans un vaste réseau de zones humides. Le diagnostic écologique fait état de :

- **221 espèces végétales** répertoriées, dont 2 présentent des enjeux forts (le peucedan des marais et l'orchis incarnat) ;
- **64 espèces animales** répertoriées, avec des conditions réunies pour accueillir le damier de la Succise, papillon d'intérêt européen.



Elle assure à ce titre un réel rôle de **réservoir de biodiversité**.



Succise des prés



Rousserolle  
verderolle



Triton helvétique



Grenouille verte

Depuis 1998, le site est inscrit en **APPB, arrêté préfectoral de protection de biotope**, outil local de protection forte des espaces naturels.

Du point de vue de la ressource en eau, du fait de sa superficie et de sa situation en tête de bassin versant, elle assure de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration
- **Régulation des crues** : la zone humide assure un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribue ainsi à assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elle contribue au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol, des horizons tourbeux ayant été identifiés

#### Fiche d'identité

- Altitude : 730 m
- Superficie : 8,5 ha
- Hydrographie : bassin versant des Usse, via le ruisseau de Mallabranche. Alimentation par des ruisseaux, fossés et ruissellements diffus
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles essentiellement (fauche, pâturage)

Elle présente enfin un **intérêt paysager** et un atout certain pour constituer un bon **support pédagogique**.

## Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

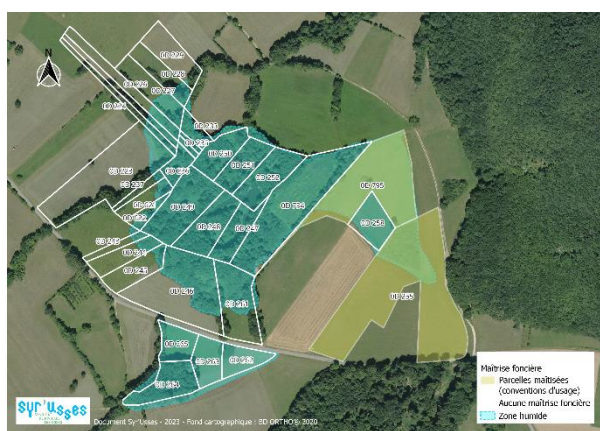
Le site se trouve altéré par :

- La présence de 3 espèces exotiques envahissantes : le solidage géant, la balsamine de l'himalaya et la renouée du japon.
- L'abandon progressif des pratiques agricoles sur les milieux les plus humides et les moins mécanisables conduit à une fermeture progressive des milieux et un appauvrissement de la biodiversité ;
- Des drains qui assèchent la zone humide ;
- Des pratiques agricoles pouvant être dommageables aux milieux (épandages, fertilisants, mises en culture).



## Les actions historiques de gestion du marais (2017-2021)

- **Animation foncière** : des conventions de gestion sont signées avec les propriétaires des parcelles à enjeux
- **Restauration de la pointe sud-est du marais** : travaux de bucheronnage et broyage en 2019
- Arrachage et débroussaillage annuel des **espèces exotiques envahissantes**
- **Fauche tardive annuelle** avec exportation du bas marais par l'agriculteur
- **Entretien de la mare** (2017)
- **Suppression des déchets et des places de feux** (2017)
- **Suivis floristiques** (2017 et 2021)



## Le programme d'actions 2023-2028

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est d'entretenir les habitats naturels à enjeux dans un bon état de conservation. Le programme d'action élaboré vise à l'atteinte de ces objectifs :

Type d'actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Animation du site (foncière, territoriale, communication)						
Réouverture secteurs à magnocariçaies par broyage avec exportation						
Maintien d'une fauche agricole tardive sur les prairies exploitées						
Gestion de mare						
Suivi et gestion des invasives						
Arrachage de la renouée du Japon et bâchage (optionnel, si évolution nette du foyer)						
Etude de caractérisation du fonctionnement hydraulique						
Actualisation des données patrimoniales (faune/flore)						
Suivi des effets de la restauration						

Flore/  
amphibiens

avifaune

habitats

